

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 138 - MAI/JUIN 2022

FÊTE DE LA MUSIQUE page 26

Show explosif

**Little Mouse &
The Hungry Cats**

DOSSIER SPÉCIAL page 10

Budget 2022

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre



Vie scolaire

Inscriptions à l'ALSH et au
restaurant scolaire

page 5



AGRICULTURE

Une ferme maraîchère
aux Martres-de-Veyre

page 9



Événements

Fête de la musique, cinéma en
plein air et festivités du 14 juillet

page 26

Le mot DU maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce n'est pas sans un certain plaisir que nous constatons aujourd'hui un retour à la vie d'avant. Passée cette période de gestion de crise, qui a quand même duré près de deux ans, la vie reprend avec son lot de festivités et d'animations. Dans cet esprit, la Loco'Motive a enfin pu être inaugurée comme il se doit, et j'espère que celles et ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de la fréquenter dernièrement ont eu le même sentiment de satisfaction que l'équipe municipale, même s'il reste encore le sol à rénover.



Autre signe qui ne trompe pas sur l'état d'esprit ambiant, les bons débuts du marché de producteurs maintenant installé le mardi soir de 16h à 19h sur la place Alphonse-Quinsat, derrière la Mairie. Il vise tout particulièrement à favoriser les circuits courts et le bien être alimentaire du plus grand nombre d'entre nous. Dans cet esprit, la Municipalité a accompagné l'installation de deux jeunes maraîchers bio sur le territoire communal. Cette démarche, portée par Gilles Durif, 4^{ème} adjoint, poursuit l'objectif de développer une agriculture locale vertueuse envers l'environnement et se fonde complètement dans le Plan alimentaire territorial (PAT) du PETR du Grand Clermont dont nous faisons partie.

Pour développer et porter tous ces beaux projets, il nous faut aussi travailler les finances communales afin d'optimiser le ratio « besoins / possibilités ». Aux Martres-de-Veyre, c'est Martine Bouchut, 1^{ère} adjointe, qui en a la lourde charge. Dans ce bulletin municipal, vous retrouverez son traditionnel « Dossier spécial budget », dossier qui a quelque peu changé sa forme grâce au travail professionnel de notre chargée de communication, qui a complètement repensé et retravaillé la présentation pour plus de facilité de lecture et de compréhension. Vous pourrez y constater la bonne santé financière de la commune, ce qui lui permettra de conduire les projets déjà évoqués dans la profession de foi de l'équipe municipale en place. Toutefois, leur réalisation devrait obérer pour quelques temps la capacité de notre collectivité à conduire d'autres projets importants.

Enfin, pour terminer, je voudrais revenir sur les prochains mois qui devraient être animés, avec toutes les traditionnelles manifestations du moment qui renaissent et retrouvent leur place. Cependant, pendant que nous nous divertissons, je souhaiterais que l'on ait une pensée pour tous ceux qui souffrent, et notamment pour celles et ceux qui meurent au quotidien sous les bombes ou la mitraille, qu'ils soient civils ou militaires au combat, aux portes de notre Europe. J'espère que l'histoire saura reconnaître et punir les criminels, et que ces souffrances cesseront le plus rapidement possible.

Je terminerai donc en souhaitant de bonnes vacances estivales à tous ceux qui peuvent en prendre, et beaucoup de courage à ceux qui ne peuvent pas s'en aller en raison de la maladie ou d'une situation financière rendue difficile par l'inflation du moment.

Pascal Pigot,
maire des MARTRES-DE-VEYRE

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Social 7
- Cadre de vie 8
- Environnement 9
- Dossier spécial :
- Budget 2022 10
- Journal de l'ALSH 13
- Vie associative 14
- Mond'Arverne 24
- Culture 26
- Associations 27
- AGENDA

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : Mairie des Martres-de-Veyre
Création maquette O :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Juin 2022
Édité à 2.050 exemplaires - Gratuit

Marché de producteurs

Nouveau !

Tous les mardis de 16h à 19h
derrière la Mairie, Place Alphonse-Quinsat

Pains au levain, brioches, viande de poulet, canard et veau, fruits et légumes divers, œufs, asperges, fraises, champignons... **Venez faire le plein de produits frais et locaux !**



Bulletin municipal :
Vous préférez consulter le bulletin en version numérique ? C'est possible !

À l'image du "Stop pub", la Mairie vous propose un autocollant à coller sur votre boîte aux lettres pour indiquer votre souhait de ne plus le recevoir en version papier !

Autocollants disponibles sur demande
à la Mairie dès le mois de juillet.



Éclairage public

A compter du 1^{er} juillet prochain, la commune engage une expérimentation d'extinction de l'éclairage public pour 12 mois.

Objectifs :

Réduire les effets négatifs sur l'environnement et faire des économies d'énergie.

Modalités d'extinction :

Du dimanche au jeudi inclus :

- du 1^{er} juillet au 31 août 2022 à minuit et ne sera pas rallumé ;
- du 1^{er} septembre 2022 au 31 mai 2023 de 23h à 5h ;
- du 1^{er} au 30 juin 2023 à minuit et ne sera pas rallumé.

Les vendredis et samedis :

- du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023 de minuit à 5h.

L'éclairage sera maintenu toute la nuit le 13 juillet, le 24 décembre et le 31 décembre.

État civil

Naissances et décès

ILS SONT ARRIVÉS :

Mars :

Sienna ROSSI
Emy VAZEILLES
Méline TERRASSE

Avril :

Elyna RODRIGUEZ

Mariano LOPES
Robin TISSEUR

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Mars :

Giuseppina NOSCHESE épouse SOMMA

Avril :

Paul MAURER
Noëlle VIDAL
Daniel DO NASCIMENTO
Ancelle DIEZ veuve LORET
Georges ROUAIRE ■



Permis de conduire

Stages d'actualisation

La commune organise **2 séances gratuites de réactualisation des connaissances du code de la route** pour les martrons titulaires du permis de conduire depuis plus de 30 ans :

- **samedi 25 juin**
 - **samedi 10 septembre**
- de 8h30 à 12h30, salle du Conseil de la mairie. Nombre de places limité à 20 personnes par séance.
Inscription en mairie ou au 04 73 39 90 75. ■

Démarches

Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile.

SUR PLACE :

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile.

En ligne :

Service accessible avec un compte **Service-public.fr**. Il suffit de vous munir de vos identifiants et de la version numérisée (PDF) des documents à fournir. ■



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Inscriptions à l'ALSH et au restaurant scolaire :

DOSSIERS à RETOURNER AVANT LE 2 JUILLET

Cette année, les dossiers d'inscription à l'ALSH pour la rentrée 2022-2023 ne seront pas distribués en classe. Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour l'obtenir :

- **télécharger le dossier d'inscription sur le site de la Mairie** : mairie-lesmarmtesdeveyre.fr rubrique "Inscription ALSH" (PDF que vous pouvez compléter numériquement et renvoyer à periscolaire@lesmarmtesdeveyre.fr ou déposer en mairie/à l'ALSH) ;
- ou retirer la version papier à l'accueil de la mairie ou de l'ALSH et le renvoyer/le déposer au même endroit.

Il est demandé aux parents de retourner ce dossier, dûment complété, au plus tard le vendredi 1^{er} juillet 2022.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du dossier complet (pas d'inscription automatique).



Étude d'inventaire

Consultation publique des milieux humides



Les milieux humides cartographiés en 2021 sur tout ou partie des Martres-de-Veyre ont fait l'objet d'une consultation publique du 4 avril au 4 juin derniers.

Les résultats peuvent être consultés, au format numérique, sur le site internet du SAGE Allier aval : www.sage.allier-aval.fr, rubrique « Les actions », menu déroulant « Zones humides », onglet « Inventaire de milieux humides » via un outil de consultation interactive. ■



Élections législatives : **Dimanche 12 juin, 1^{er} tour** | **Dimanche 19 juin, 2nd tour.**
Rendez-vous dans votre bureau de vote de 8h à 18h.

Votre voix compte pour désigner les 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

RETOURS en images

Cérémonie commémorative
du 8 mai 1945



Spectacle d'humour mutualisé
du 29 avril à Veyre-Monton



Inauguration de la Loco'Motive
le 16 avril



EHPAD Jolivet

Des activités pour tous

Le coloriage, un loisir à tout âge !

À l'occasion des fêtes de Pâques, les résidents ont réalisé des coloriages à l'Ehpad Jolivet. Une activité créative qui a permis aux résidents de retrouver leur âme d'enfant, de les entraîner à garder l'esprit vif et de travailler leur coordination œil-main.

Parce que le plaisir de jouer ne se perd pas, les résidents de l'EHPAD Jolivet se sont aussi adonnés au jeu de dominos dernièrement. ■



Justice

Service d'information juridique

La Maison de justice et du droit (MJD) Saint-Jacques : un service d'information juridique gratuit proche de chez vous.

La MJD regroupe des professionnels du droit et des associations spécialisées.

Vous avez besoin d'une information juridique ? Une greffière et une volontaire de service civique vous aident dans vos démarches, vous accompagnent et vous informent sur vos droits dans le respect de la confidentialité.

Des permanences d'intervenants sont également proposées, uniquement sur rendez-vous ou en vous présentant à l'accueil. Toutes les permanences sont gratuites.

Contact :

Maison de justice et du droit
10 boulevard Claude Bernard
à Clermont-Fd |
04 73 78 52 27
mjd.clermont-ferrand@justice.fr ■



Une ferme maraîchère aux Martres-de-Veyre



radis, épinards... Rendez-vous les mardis de 16h à 19h pour découvrir ses produits !

Xavier, quant à lui, attend ses premières récoltes pour le mois de juillet. Toujours en activité salariée dans l'industrie aéronautique, il s'investit plus progressivement dans son projet d'installation agricole. **Ils espèrent pouvoir proposer plus tard de la vente sur place.**

Des projets participatifs :

Bien plus qu'un outil de travail, les terres maraîchères sont aussi conçues comme un lieu de vie, où Julianne propose des chantiers participatifs pour travailler la terre, aider à la mise en place des cultures, au montage de serre, etc. Les idées ne manquent pas et se sont autant d'opportunités pour se rassembler et partager. **Vous aussi, vous pouvez participer !**

Restez-informés sur l'activité de la ferme sur la Page Facebook *Les Terres d'Amnis*.

Contact :

julianne.puertas@lilo.org
xavier.pereira1984@gmail.com ■

Zone de l'Espinasse, sur les bords de l'Allier, Julianne Puertas et Xavier Pereira sont en cours d'installation sur les terrains de la commune. Ils louent chacun 1,2 hectares pour réaliser leurs projets : créer leurs fermes en maraîchage bio !

Tous deux en reconversion professionnelle, avaient l'envie de participer à la transition agricole et de proposer des produits « bons » pour la santé. Ils ont suivi une formation professionnelle « Pratiques Paysannes » du CREFAD Auvergne, au cours de laquelle ils ont développé leurs projets respectifs. Ils se sont rencontrés par la suite et ont décidé de s'entraider.

C'est ainsi que sont nées Les Terres d'Amnis et La Ferme des Caillotes, leurs exploitations individuelles et indépendantes, installées autour d'un forage commun.

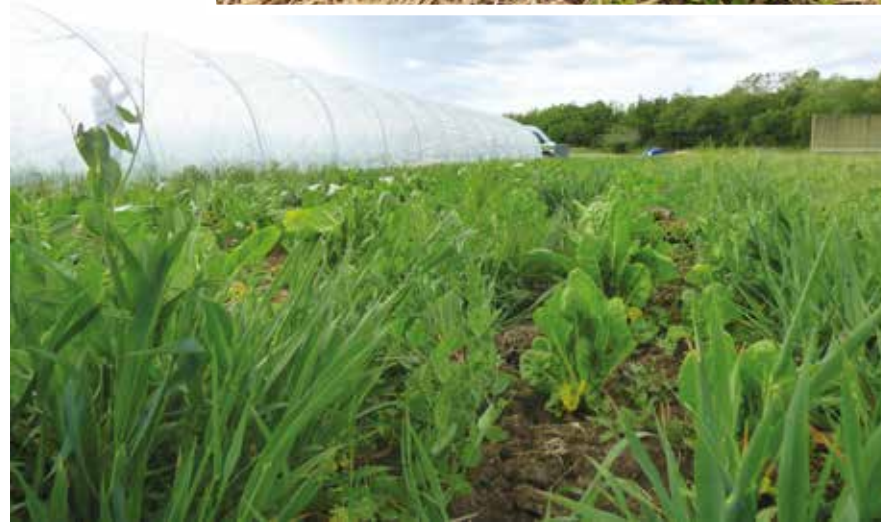
Pour une agriculture durable :

Depuis fin février 2022, ils ont posé leurs outils sur la commune, à la campagne aux portes de Clermont-Ferrand, et s'entraident pour mener à bien leurs projets d'installation agricole. **Ils ont commencé la conversion des terres, en implantant un engrais vert à l'automne (principe selon lequel le sol ne doit jamais rester nu), puis ils se sont récemment engagés à respecter le cahier des charges européen de l'agriculture biologique, afin d'obtenir, d'ici 2 ans, le droit de commercialiser leurs produits sous le label AB.**

Une serre de 150m² a été installée fin mars et une autre de 600m² supplémentaires devrait être installée au cours de l'année.

Des légumes sains en vente locale :

Julianne a réalisé ses premières ventes au mois de mai, à l'occasion du marché de producteurs mis en place depuis le 17 mai sur la commune : salades, blettes,



Luttons contre l'ambroisie



Attention aux allergies :

Avec l'été qui arrive, l'ambroisie fait son apparition. Le pollen émis par plusieurs ambrosies est hautement allergisant pour l'homme et entraîne des réactions allergiques. Elles peuvent toucher n'importe quel individu, à tout âge.

Comment reconnaître la plante ?

- feuilles du même vert clair sur les 2 faces ;
- pas d'odeur quand on les frotte dans la main.

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par cette infestation et par la diffusion de ces pollens.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

Il faut systématiquement le signaler sur la plateforme pour répertorier le lieu.

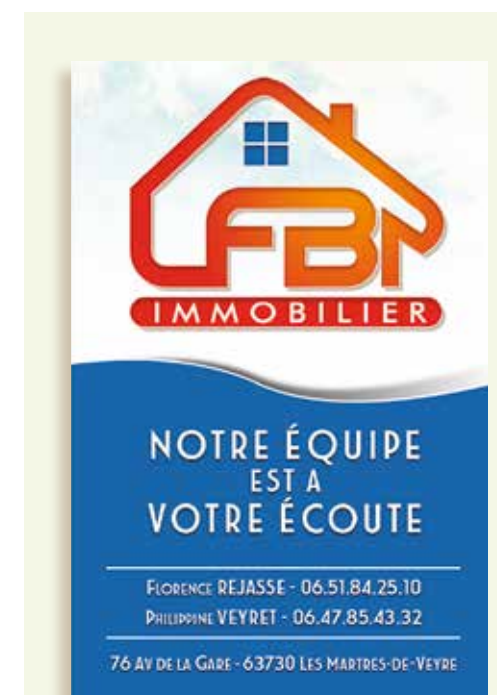
- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public : s'il y a seulement quelques

plants, je l'arrache, mais s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

- > www.signalement-ambroisie.fr
- > l'application mobile **Signalement-ambroisie**
- > téléphone : 0 972 376 888
- > email : contact@signalement-ambroisie.fr

Plus d'infos :

- **Observatoire des ambrosies** : www.ambroisie.info
- **ARS AuRA** : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/ambroisie...
- **FREDON Auvergne Rhône-Alpes** : ambroisie.fredon-aura.fr ■



> BUDGET 2022

BILAN 2021

À la clôture de l'exercice, après le vote du compte administratif, les résultats de l'exercice 2021 sont affectés au budget 2022.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES 3 426 714€

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...

DÉPENSES 3 105 755€

Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...).

EXCÉDENTS
DE CLOTÛRE
2021

Fonctionnement : 320 958€
Investissement : 531 781€

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES 1 812 190€

Subventions, emprunts, dotations de l'Etat, autofinancement.

DÉPENSES 1 280 409€

Dont 978 594 € de dépenses d'équipement.

ZOOM SUR

Les dépenses d'équipement

• Travaux de la Loco'Motive :	364 154€	37,2%
• Travaux de l'ALSH/Restaurant scolaire (phase études ingénierie) :	259 972€	26,6%
• Travaux de l'école maternelle C. Duchet : (huisseries, chauffage...) :	198 022€	20,2%
• Divers travaux sur bâtiments et espaces :	62 277€	6,4%
• Autres :	94 168€	9,6%
> Equipements Services techniques :	25 765€	2,6%
> Equipements informatiques :	25 501€	2,6%
> Mobilier + logiciels écoles :	17 668€	1,8%
> Études Saladis / réseau de chaleur :	11 407€	1,2%
> Cimetière / divers :	7 487€	0,8%
> Logiciels / numérisation État civil :	6 340€	0,6%



BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Le budget primitif 2022 a été voté au Conseil municipal du 14 avril 2022.

Malgré la prise en compte dans une certaine mesure de l'inflation sur l'énergie et l'alimentation, il reste de nombreuses inconnues comme les coûts liés à l'approvisionnement en matières premières et de l'énergie, et à l'évolution de la situation en Ukraine.

Budget total : 8,6 M€

Dépenses de fonctionnement : 3,5 M€

Dépenses d'investissement : 5,1 M€, dont 4,7M€ de dépenses d'équipements.

Subventions aux associations : 70 000 €

En hausse par rapport à 2021, permettant une augmentation du point de subvention de 3%.

Dettes maîtrisées qui s'élèvent à 887€/habitant

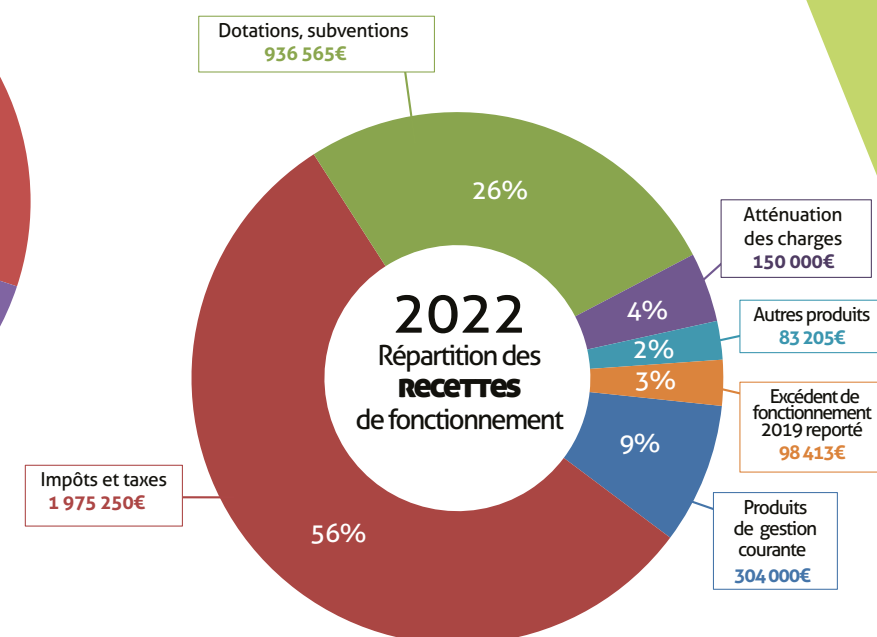
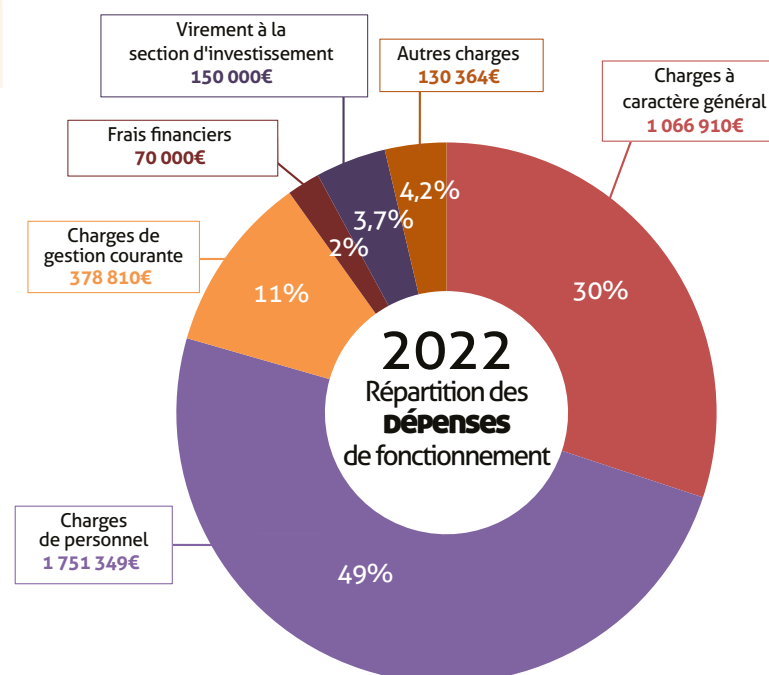
Après deux années consécutives sans emprunt, les projets d'investissement du mandat sur lesquels s'est engagé le conseil municipal ont démarré. Un premier emprunt a été réalisé en 2021, et le BP 2022 tient compte des frais financiers liés aux intérêts de ce nouvel emprunt.

Pas d'augmentation des taux d'imposition :

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter le taux des taxes communales, eu égard à une inflation croissante, et une revalorisation par la dernière loi de finances des bases locatives de 3,4% qui servent de base de calcul pour la taxe foncière et la taxe d'habitation, augmentant de fait la pression fiscale.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement (dépenses de personnel et dépenses inhérentes au fonctionnement de la collectivité) s'élèvent à 3,5M€ et couvrent les opérations courantes, nécessaires à la gestion de la commune.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Au niveau de l'investissement, le budget s'équilibre à 5,1M€, avec un emprunt estimé à 1.4M€. Le remboursement en capital de la dette s'élève à 255 544€ et le montant des dépenses d'équipement à 4,7M€.

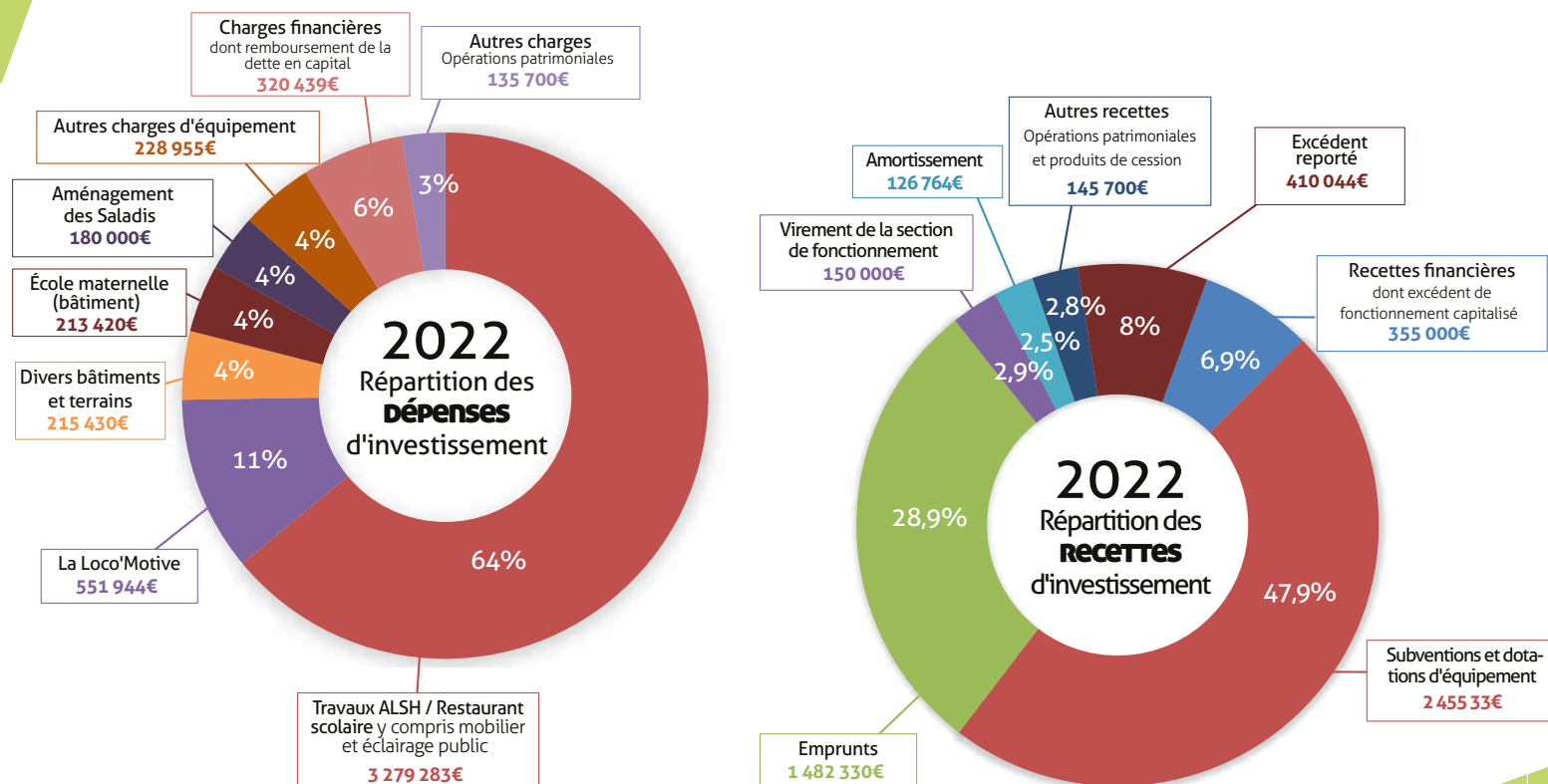
LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT :

- Rénovation de la Loco'Motive
- Nouveaux jeux dans le parc
- Travaux à l'école maternelle
- Aménagement de la source des Saladis
- Nouveau restaurant scolaire et ALSH
- Engazonnement du terrain de foot stabilisé
- Étude d'aménagement du nouveau cimetière

Le projet de construction du nouveau restaurant scolaire et de l'ALSH commence avec la phase de construction du restaurant scolaire.

Le rebond de l'inflation qui semble s'installer et les incertitudes liées à la guerre en Ukraine, ne sont pas favorables aux marchés. Les estimations d'investissement sont donc revues à la hausse après le résultat de l'appel d'offre pour les travaux du restaurant scolaire.

Par ailleurs, les incertitudes sur une partie des subventions conduiront très probablement à un ajustement de la phase de construction du nouvel ALSH en 2023. Les prévisions seront ajustées au cours des prochains mois après la notification des subventions attendues.



En savoir plus :

Pour pouvez consulter les documents disponibles sur www.mairie-lesmartresdeveyre.fr :

Budget primitif (BP) 2022

Le budget primitif ou prévisionnel est le budget voté par le Conseil municipal en début d'exercice. Il autorise la collectivité à réaliser des dépenses et des recettes, en fixant des montants et plafonds. Le BP peut être modifié par des décisions modificatives (DM) au cours du même exercice, lors de votes en Conseil municipal.

Rapport d'orientations budgétaires (ROB)

Le ROB fait état des orientations budgétaires de la commune, c'est-à-dire des investissements pluriannuels envisagés (avec prévision des dépenses et recettes). Il aborde la fiscalité locale par des hypothèses sur l'évolution des taux et expose le contexte économique et les grandes orientations du Projet de loi de finances, notamment l'évolution des concours financiers de l'État (dotations). Il contient aussi l'analyse rétrospective des finances et de l'endettement.

LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°8

BAL COSTUMÉ

Sur la pause méridienne, les moyennes sections passent la 1^{ère} heure au restaurant scolaire.

Sur la 2^{ème} heure, à l'initiative de Laure et Annick, les enfants sèment des radis en godet (pour les ramener à la maison) et dans le jardin de l'A.L.S.H. pour les déguster au restaurant scolaire.

Sur l'accueil du soir, les grandes sections et les CM2 se sont réunis pour réaliser un décor dans l'un des couloirs de l'école maternelle, utilisé principalement par les petites et moyennes sections.



BLAGUES

Deux pommes de terre traversent la route.
L'une se fait écraser, l'autre dit : Oh purée !

Anae C. (CE2)

Quel est le gâteau préféré d'un arbre ?

Réponse : Le millefeuille ! - Lisandro F. (CE1)

Pourquoi les éléphants n'ont pas d'ordinateur ?

Réponse : Parce qu'ils ont peur de la souris ! - Thalie J. (CE1)

Un poisson percute un autre poisson. Il lui dit pour s'excuser : Désolé, j'avais de l'eau dans les yeux !

Hugo V. (CM2)

✶ Aéromodélisme de la Vallée de la Veyre

Pourquoi pas vous ?



Pourquoi ne pas venir découvrir le plaisir de piloter un avion ou un planeur modèle réduit ? Le club d'Aéromodélisme de la vallée de la Veyre (AVV) vous permettra de passer du rêve à la réalité grâce à ses structures dédiées spécialement à la passion aéromodéliste.

En effet, ses deux pistes situées dans la zone de l'Espinasse aux Martres-de-Veyre, l'une en herbe et l'autre en revêtement bitumeux, permettent le décollage et l'atterrissage de la plupart des aéromodèles. Nos moniteurs disposent de modèles-écoles équipés d'une double commande, équipement qui permet d'apprendre à voler en toute sécurité.

Les plages horaires sont libres puisqu'il est possible de voler quasiment tous les jours de la semaine.



Pour ceux qui veulent construire leurs modèles, le club dispose d'une imprimante 3D, d'une fraiseuse

à commande numérique et d'une découpeuse de vinyle.

Pour finir, après ces années difficiles pour les activités sportives, notre fédération (FFAM) offre une licence gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans (la cotisation club restant à charge). Alors dis, quand est-ce qu'on vole ?

Prochains rendez-vous :

En 2022, retrouvez-nous :

- **le 12 juin** : compétition de voltige ;
- **le 2 juillet** : journée interclub ;
- **le 25 septembre** : concours de planeurs où vous pourrez nous rencontrer et voir nos drôles de machines.

Informations :

www.avv63.blogspot.com
E-mail : avv63@orange.fr |
Tél. : 06 24 42 10 83 ■



✶ Judo club

De bons résultats

Ces mois de mars et d'avril ont été marqués par de bons résultats de la part de nos benjamins.

Dimanche 20 mars, lors d'un tournoi de secteur à Ceyrat, nos différents judokas ont terminé sur le podium :

- **chez les filles** : -44kg : Jihane (1^{ère}), -48 kg : Gwenaëlle (2^{ème}),
- **chez les garçons** : -38 kg : Jules (3^{ème}), -42 kg : Luis et -50 kg : Aristide (1^{er}).

Le 9 avril, ont eu lieu les championnats de Puy-de-Dôme, où tous les jeunes judokas martrois engagés se sont illustrés : Corentin Chanal a terminé 3^{ème} de la catégorie -30 kg, Joan Fouilhoux est champion du Puy-de-Dôme en -34 kg, Jules Simon est classé 3^{ème} en -38 kg, Luis Coumes est 3^{ème} en -46 kg, Aristide Germa champion du Puy-de-Dôme en -50 kg, et Jihane Chamoux est 2^{ème} en -40 kg.

Ils sont tous qualifiés pour le championnat inter départemental benjamin le 8 mai à Ceyrat. Tous les membres du club les encouragent pour cette nouvelle compétition.

Lors de la cérémonie des hauts gradés, au



mois de mars, Didier Tallon et Thierry Champroux ont reçu leur diplôme de 2^{ème} dan. Félicitations à eux deux !

Cette année, le club de judo des Martres organisera son **Gala de fin de saison le dimanche 12 juin** au Gymnase Jean Rostand.

Enfin, en début de saison 2022/2023, le club organisera aussi son **tournoi le dimanche 30 octobre**. Cette date sera confirmée à la rentrée, au mois de septembre. ■



CLAUDE mercier

Électricité générale
Climatisation
Chauffage électrique

37, rue Pierre et Marie Curie
63730 LES-MARTRES-DE-VEYRE
Port. 06 87 80 56 94
electricite.mercier@orange.fr
www.electricite-mercier.com

EUROREPAR
CAR SERVICE

GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

Basket club Val-de-Veyre

Bientôt la fin de saison



Equipe PRF et RM3 2021-2022

Les équipes sénières ont diversement réussi la deuxième phase de championnat : l'équipe Région masculin 3 a brillamment terminé sa phase de championnat en 2^{ème} position, ce qui lui permet d'accéder aux qualifications pour la RM2.

Les prochains matchs se dérouleront sur le territoire élargi de l'AURA. Le club et les licenciés supporteront du mieux possible l'équipe dans ce parcours sportif valorisant pour tous.

Les équipes de l'Entente BCVV-ORCET sont à la 2^{ème} place pour la DM2 et la 5^{ème} pour la DM3.

Les sénières féminines en PRF sont 4^{ème} de la poule Haute et l'équipe DF2 est 3^{ème}.

Nous organisons notre Assemblée générale vendredi 1^{er} juillet à 19h30 à la salle du Parc des Martres-de-Veyre où nous vous attendons nombreux.

Une équipe de jeunes sera récompensée par la Municipalité des Martres-de-Veyre lors de cette AG. ■

Les équipes poursuivent leurs efforts et s'engagent pleinement alors que les derniers matchs de championnat se déroulent début mai.

À l'heure d'écrire cet article, les équipes jeunes sont en bonne position dans leur

poule respective départementale. Pour les U11, l'équipe féminine en initié est 1^{ère}, celle en débutant est à la 3^{ème} place. L'équipe masculine U11 en poule initiée est 3^{ème}. Les deux équipes U13 féminines et masculins sont 2^{ème}. L'équipe U15 masculins est à la 3^{ème} place. Les U17 masculins sont 1^{ers} et les U18 féminines sont actuellement 3^{ème}.

Les eaux du bief

Nettoyage de printemps

L'association a effectué un nettoyage de printemps sur le bief de Bada le samedi 9 mars.

16 adhérents étaient présents pour effectuer différents travaux :

- désensablage de la prise d'eau ;
- réparation de la liaison plaque/crémaillère sur une vanne ;
- et surtout dégagement d'un amoncellement de branches et troncs coincés par la digue.

Merci à François pour les photos et Cédric pour la maîtrise de la tronçonneuse.

Un pot de l'amitié a clôturé la matinée et permis une discussion sur l'organisation des prochains travaux. ■



Boule Amicale

Résultats et perspectives



Notre club brille en ce moment sur tous les terrains notamment avec Julie Gruet en catégorie moins de 18 ans qui vient de décrocher la 4^{ème} place aux championnats de France de tir à cadence rapide sur 5 minutes dans le magnifique boulodrome métropolitain de Dardilly (69).

En compétition des A.S. 3^{ème} et 4^{ème} divisions nous avons 2 équipes en lice lors des quarts de finale pour briguer la place qualificative au tour PADB Auvergne. L'équipe de Pascal Melon, handicapée par de trop nombreuses absences, aura baissé



Julie Gruet

bénévoles encadrants.

La période des concours de tous types va battre son plein. Les plus de 55 ans seront en compétition à Gerzat, la Gergovia, puis Lempdes. Ils vont certainement nous ramener des victoires et des défaites.

Les 2 équipes de doubles nationaux seront à Valence puis à Bourges avec le secret espoir de décrocher une

qualification aux Championnats de France.

Enfin, notre club a eu l'honneur d'organiser le départemental simple Féminines 4, Masculins 4 et Masculins 3 sur la place A. Quinsat des Martres-de-Veyre. Malgré les contretemps météo (neige) puis les élections, nos bénévoles ont su s'adapter comme toujours afin de réussir au mieux l'accueil des compétiteurs. Félicitations à eux !

Bonne chance à tous pour la suite. Rendez-vous dans le prochain bulletin municipal ! ■



Équipe des AS Championne du Puy-de-Dôme

pavillon à ce stade de la compétition. Bravo à eux pour leur brillant parcours tout au long de la saison régulière !

L'équipe emmenée par Jean-Louis Cheminot a quant à elle réalisé l'exploit de remporter le titre de **championne du Puy-de-Dôme** et gagné sa place pour cette finale du PADB Auvergne, disputée les 14 et 15 mai à Nérès-les-Bains (03). À noter dans cette équipe la présence de 4 jeunes de moins de 20 ans, ce qui est un encouragement pour la formation que notre club dispense à l'aide de ses

Garrosserie
JOAQUIM et Fils

Tôlerie - Peinture - Mécanique
Toutes marques - Pare Brise

"Agrée ASSURANCES - Prêt de véhicules"

04 73 39 93 88

41, rue de la Tuilerie - 63730 Les Martres de Veyre

Chorale des Martres-de-Veyre Rejoignez-nous !



Après un début de janvier chahuté par un nouveau sursaut de l'épidémie et un nouveau variant s'invitant insidieusement parmi les choristes, nous avons dû temporiser plus de 3 semaines avant de reprendre le chemin de l'auditorium. Depuis nous avons étoffé l'effectif (41 choristes répartis en 4 pupitres) et mis les bouchées doubles, grâce à notre cheffe de Chœur Sylvie Clermon qui nous propose 2 répétitions par semaine (lorsque c'est possible) pour rattraper le temps perdu.

Dimanche 15 mai, la Chorale des Martres-de-Veyre a malheureusement dû annuler son concert sur le thème Swing/Jazz. Ce répertoire est une totale découverte pour la chorale et demande performances et assiduités, mais le rendu est tellement gai et agréable à entendre que nous sommes à fond dans

le projet.

Nous devons être accompagnés entre autres des musiciens de l'École de Musique des Martres-de-Veyre, et la 1^{ère} partie devait être composée des chorales de Champeix et d'Orcet sous la direction du chef de chœur, Nicolas Ferrandon, pour interpréter un répertoire de chansons françaises.

Ces deux chorales travaillent également de façon intense. Leurs projets personnels de concerts ayant été mis à mal par la situation sanitaire, nous leur avons proposé de venir partager l'affiche avec nous...

Rejoignez-nous :

Nous sommes en recherche perpétuelle de nouvelles voix avec une demande plus appuyée sur les voix d'hommes afin de renforcer nos pupitres Tenor et Basse. N'hésitez pas à nous contacter, où passer nous voir en répétition, nous

serons heureux de vous rencontrer et d'échanger. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège, une oreille musicale, une jolie voix et le plaisir de chanter sont des atouts suffisants pour intégrer la chorale ! ■



APEIMV Activités de printemps

Bas les masques ! Un vent de liberté retrouvée a soufflé sur les élèves de nos écoles ce mois de mars et, avec lui, une envie de jeux et de partage.

L'activité printanière de l'APEIMV s'est déroulée fin mars autour de jeux d'adresse et de réflexion dans la salle polyvalente fraîchement rénovée. Ainsi, les enfants ont pu se lancer à l'assaut de « Fort Loco » et triompher des épreuves pour emporter un délicieux trésor qui a autant ravi les gourmands que les petits épargnants. Cette année, une buvette était proposée aux parents, créant un moment propice aux retrouvailles et à l'échange.

En mai, pendant la Foire à l'asperge, c'est l'Association des commerçants et artisans



des Martres-de-Veyre qui offrait à notre association un stand pour le tirage d'une



tombola dont les élèves ont été les principaux acteurs avec une vente de tickets qu'ils ont réalisée.

De nombreux lots étaient mis en jeu et ont pu ravir petits et grands. Nous remercions chaleureusement l'ACA, l'ensemble des commerçants des Martres-de-Veyre et alentours ainsi que tous nos partenaires extérieurs pour leur générosité et leur participation à la réussite de cette tombola.

D'autres événements sont à venir, surveillez les cahiers de liaison de vos enfants !

apeimv@gmail.com | Facebook : [apeimv](https://www.facebook.com/apeimv) ■



Cyclos des Martres-de-Veyre (CMV) Rendez-vous dimanche 5 juin !

L'année 2022 continue sur sa lancée avec des superbes sorties en cyclo, des victoires en Ufolep, la nouvelle section FFC et des VTTistes qui savourent enfin une météo printanière !



Le CMV accueille aussi les jeunes : Florent, 15 ans

DIMANCHE 5 JUIN Rendez-vous pour une grande fête du vélo : La Martroise

Le club des Cyclos des Martres-de-Veyre organise comme chaque 1^{er} dimanche de juin la Martroise, son désormais traditionnel rallye route et rando VTT.

Ouvert à tous les pratiquants de vélo, le CMV vous donne rendez-vous au départ de la Loco'Motive de 7h à 9h30. Clôture de la journée à 13h. Différents circuits seront proposés pour s'adapter à tous les niveaux. Sur route : 34, 65 et 100 km et en VTT : 20, 33 et 50 km. Des ravitaillements seront assurés sur tous les circuits.

Plus d'informations sur www.velocmv.fr rubrique « La Martroise ».

FOCUS SUR LA SECTION VTT :

Elle continue de parcourir chaque semaine le territoire local. **N'hésitez pas à venir tester les sorties toujours très conviviales du club !** Même avec un VTT électrique, vous serez le/la bienvenu(e) !

Tous les week-ends, notre groupe part explorer les sentiers. Respectant le niveau de chacun, les groupes se constituent en fonction des envies et des possibilités des uns et des autres.

Chaque année, la section VTT part en week-end quelque part en France pour une sortie collective afin de découvrir de nouveaux paysages.

Venez essayer avec nous en profitant des beaux jours de l'été à venir !

CONTACTS :

- Section VTT, contactez Pierre à : pierrotspeedy@orange.fr ;
- Section CYCLOTOURISME, contactez Christophe à : christtixier@gmail.com ;
- Section CYCLO-SPORT, contactez Olivier à : olivierrogeaux@hotmail.com. ■

HORAIRES DES SORTIES :

les dimanches sur le parking de la Loco'Motive

Mai : 8h | Juin, juillet, août : 7h30



Don du sang

Bilan et perspectives de l'amicale

Devant un parterre d'une quinzaine de personnalités (conseillers départementaux, maires, adjoints, représentants de notre fédération et personnes du monde socio-économique), Gérard Gorsse et Jean Lanore, coprésidents de l'association, ont fait le bilan de l'année écoulée et se sont projetés sur l'avenir lors de l'assemblée générale du 26 mars.

donneurs auront été accueillis sur l'année, soit 69 de moins qu'en 2020. Le nombre de nouveaux donneurs reste stable avec 95 nouvelles recrues. Notre association reste

vaccination Covid lors des 5 séances ouvertes.

Le trésorier, Daniel Féral, a détaillé un bilan financier en équilibre et clairement présenté. Ces deux rapports ont été approuvés par l'ensemble des adhérents.

Le 1^{er} trimestre 2022 est porteur d'espoir. Le nombre de dons est revenu à un bon niveau, mais il ne faut pas baisser la garde, les malades et accidentés sont toujours là.

L'épidémie de Covid semble en partie maîtrisée grâce à la vaccination et va, espérons-le, nous permettre de développer nos actions de promotion.

À la dernière collecte, nous avons accueilli notre 50 000^{ème} donneur depuis l'année 1995, date à laquelle Dominique Clément succède à François Pradier et emmène jusqu'en 2018, don après don, collecte après collecte, commune après commune, vers ce remarquable résultat. Rien de tout cela ne serait arrivé sans le travail de tous nos bénévoles et le soutien indéfectible de nos élus (municipalités et département) et partenaires, tant sur le plan financier que matériel.

Après un exposé de René Trémoulet sur les difficultés du marché des médicaments issus du plasma sanguin, les élus et représentants de la fédération se sont exprimés pour féliciter les bénévoles pour le travail accompli et les assurer de leur soutien pour leur engagement pour le don de sang bénévole et non rémunéré. ■

Forte de 46 membres, l'amicale gère, conjointement avec l'Établissement français du sang (EFS) 24 collectes de sang annuelles sur les communes des Martres-de-Veyre, Veyre-Monton, Orcet, La Roche Blanche, Coudes, Authézat, La Sauvetat et Plauzat. Jusqu'en septembre 2021, les résultats étaient excellents avec 100 donneurs de plus qu'en 2020. Et puis nos collectes n'ont pas échappé à la morosité générale constatée au niveau national. **1767**

l'obligation pour les donneurs de prendre rendez-vous sur internet. Nous menons un combat quotidien afin que les donneurs sans rendez-vous puissent être acceptés. A cause de la pandémie de Covid, nos actions de promotion ont été gelées, notamment en direction des écoles et du milieu associatif et sportif. Nous nous sommes également investis, à la demande de nos élus des Martres-de-Veyre et de Veyre-Monton, pour gérer l'accueil des volontaires à la

Un bénévole à l'honneur

Lors de l'assemblée générale de l'Union départementale des associations pour le don de sang bénévole, Jean-Marc Battut a été nommé au grade de Chevalier du Mérite du sang, distinction attribuée pour son implication et sa participation active depuis 2011 aux collectes et actions de promotion menées au service de la transfusion sanguine.



Prochaine collecte

Rendez-vous le lundi 18 juillet à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie, prenez rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang

Au cours de l'été les réserves de produits sanguins sont faibles.

Rejoignez-nous, devenez donneur !

USMV Foot

Tout le monde "sur le pont" pour le Centenaire



Les dirigeants de l'USMV Foot s'activent pour l'organisation du Centenaire dont les festivités se dérouleront sur toute la journée du 25 juin prochain, à partir de 10h, au stade Emile-Rive avec, comme point de départ, des rencontres de foot entre jeunes du club, puis avec les moins jeunes, les vétérans et anciens de l'USMV.

En outre, des animations sont prévues comme des jeux en bois, un château gonflable, molly, chamboule-tout, mascottes, et bien d'autres activités qui vont ravir petits et grands. Sans oublier l'exposition photos, où beaucoup pourront découvrir et s'épancher sur le riche passé du club avec quantité de souvenirs... Idem pour l'album du centenaire pour découvrir l'évolution concrète du club.

La banda de l'Orchestre d'Harmonie des Martres-de-Veyre viendra également animer la fin d'après-midi, avant la réception de personnalités puis le dîner, sur réservation, à la salle des sport du collège,



mise gracieusement à notre disposition pour cette journée du centenaire.

Les inscriptions au dîner ont débuté et seront closes dès les limites de capacité de la salle atteintes.

INSCRIPTIONS STABLES au stage de Pâques :

Cette année, même si la date ne correspondait pas totalement à l'organisation du stage de Pâques, les inscriptions ont été satisfaisantes car près d'une quarantaine de stagiaires ont répondu présent ; ce qui a permis aux éducateurs et aux jeunes stagiaires de combiner moments de détente et période principalement dirigée sur le football. Le barbecue du dernier jour a été également un moment particulièrement apprécié par tous, dirigeants, éducateurs et stagiaires.

Le stage d'été est prévu du lundi 11 au vendredi 15 juillet, et les inscriptions ont déjà débuté. ■



Le groupe de participants pose avec les éducateurs lors du stage de Pâques.

Entente des chasseurs arvernes

La chasse collective du grand gibier

L'Entente des chasseurs arvernes regroupe les sociétés communales de chasse de Corent, Les Martres-de-Veyre, La Sauvetat et Veyre-Monton pour la gestion du grand gibier. Elle regroupe 52 chasseurs en 2021/2022.

Les espèces présentes chez nous : chevreuils, sangliers (et parfois cerfs). Le prélèvement 2021/2022 s'élève à 4 chevreuils et 10 sangliers (+ 9 sangliers par collision routière). Le nombre de chevreuils à prélever est déterminé par un arrêté préfectoral. Pour des raisons de hausses constantes des populations qui causent d'importants dégâts agricoles, le nombre de sangliers à prélever n'est pas limité.

Jours de chasse : samedi, dimanche, jeudi

et jours fériés (excepté sur le secteur de La Sauvetat où seul le mercredi est interdit à la chasse). Heures de battue : jusqu'à 14h maximum.

Des panneaux signalant qu'une chasse est en cours sont posés sur les routes et chemins à proximité et sont retirés après chaque battue. Ces panneaux ne vous empêchent pas de passer mais vous informent de la présence de chasseurs.

Un responsable, donne des consignes claires et des règles strictes à respecter, avant chaque battue. Les chasseurs ont interdiction formelle de prendre le moindre risque lors de leurs tirs. Alcool, drogue ou autres produits stupéfiants sont bien sûr interdits avant et pendant la chasse.

D'ici 2023, une formation sur la sécurité sera obligatoire pour tous les chasseurs souhaitant prendre part à une battue sur notre territoire. ■



Arcozelo

Assemblée générale et agenda 2022



Notre assemblée générale a enfin pu se dérouler devant de nombreux adhérents.

Monsieur le maire est venu nous saluer avant de se rendre à une réunion en mairie. C'est justement par des remerciements à l'adresse de Monsieur le maire et de l'équipe municipale pour l'écoute, l'attention et la mise à notre disposition des infrastructures municipales que débute notre assemblée. C'est avec joie que le président et le conseil d'administration ont accueilli les personnes présentes.

Le secrétaire fit le compte rendu des activités de ces 2 dernières années perturbées par la pandémie et les obligations sanitaires auxquelles nous étions soumis.

Puis ce fut au tour du trésorier de détailler les comptes avec précision afin d'informer du fonctionnement de notre association,

qui, comme ont pu le constater les adhérents présents, possède une trésorerie très saine.

Après le vote à l'unanimité du compte rendu d'activités et de la présentation du bilan financier, il était temps de présenter notre **programme de reprise, après 2 années d'inactivité, qui se déroulera comme suit :**

- **samedi 30 avril :** commémoration des œillets, Square Arcozelo à 11h, suivi d'une exposition à la Loco'Motive ;
- **jeudi 26 mai :** à l'occasion de la Fête des asperges organisée par les commerçants, l'association tiendra un stand où vous pourrez déguster des sardines grillées ;
- **au mois de juillet :** se déroulera au parc de Chadieu, la journée des adhérents ;
- **après les vacances :** les cours de Portugais reprendront et nous vous invitons dès à présent à prendre contact en téléphonant au 06 41 37 16 09

- **début octobre :** soirée de jumelage.

D'autres projets vont, nous l'espérons, voir le jour comme un échange pédagogique entre les collèges d'Arcozelo et des Martres-de-Veyre.

Avant de clôturer notre assemblée nous avons procédé à l'élection des membres du conseil d'administration dans le cadre du renouvellement par tiers.

Enfin, et en raison de l'arrêt de deux figures des Martres-de-Veyre, du monde associatif Martrois et de notre association, il était normal de les remercier chaleureusement et dans la bonne humeur autour d'un pot de l'amitié.

Pour conclure sachez que tous nouveaux adhérents seront les bienvenus et que l'association est ouverte à toutes les catégories d'âges. ■

Club Saint-Martial

Jeux, gym et bonne ambiance



Les jeudis de 14h à 17h, 25 à 30 adhérents se retrouvent pour participer aux divers jeux de sociétés mis à disposition par le club.

Ces activités se déroulent dans une bonne ambiance, chacun jouant à son rythme. Vers 16h, une collation est offerte à chacun par le club, souvent des adhérents (tes) offrent des gâteaux, des bonbons pour leur anniversaire ou autre occasion. Le bureau remercie ces initiatives qui tissent un lien entre tous les anciens.

Les vendredis, gym douce de 10h à 11h, dans la petite salle de Judo place des Écoles, 15 à 20 adhérentes participent à cette séance très appréciée par toutes. Elle se déroule dans une très bonne ambiance, chacune réalisant les divers mouvements physiques selon ses possibilités. Ensuite vient le temps de la

récupération devant une bonne boisson au Café Restaurant Le Saint Martial.

Date à retenir :
Dimanche 12 juin
> Repas des anniversaires.

Lors du prochain bulletin municipal, nous parlerons de notre sortie royale dans le Cantal ! ■



L'ASTUCE DU MOIS :

Le vélo, c'est bon pour le bilan carbone, c'est bon pour la santé et cela permet de faire des économies !

1

Assurez-vous préalablement du bon état de votre bicyclette.

Si vous avez besoin de l'entretenir, vous pouvez le faire à moindre coût dans un atelier d'autoréparation à Clermont-Ferrand. Une petite adhésion vous permet de bénéficier d'outils, de pièces d'occasion et de l'aide de mécaniciens bénévoles.

- **Atelier Vélo-boulot-dodo de l'Association Vélo Cité 63**
30 rue Etienne Dolet (en face du CROUS), le vendredi de 16h à 19h. Prendre rendez-vous sur leur site : www.velocite63.fr. Cette association propose également d'adopter un vélo pour ceux qui n'en ont pas, le marquage Bicycode pour se protéger des vols... et de nombreuses informations utiles aux différents cyclistes.

- **Un Guidon dans la tête**
2 rue Louise Michel (devant le stade Leclanché) du mercredi au vendredi de 14h à 20h et le samedi de 14h à 18h. Prenez rendez-vous sur leur site : www.unguidondanslatete.fr

- **La Roue tourne**
69 rue de l'Oradou, le mercredi et le samedi de 14h à 18h, le jeudi de 16h à 20h et le vendredi de 14h à 20h. Tél : 06 61 82 02 30.

Il existe également des réparateurs professionnels, dont vous trouverez facilement les coordonnées sur internet.

2

Maintenant que votre bicyclette fonctionne parfaitement, pourquoi ne pas l'utiliser pour vos trajets quotidiens ?

Pour les trajets courts, laissons la voiture au garage et économisons de l'essence tout en faisant de l'exercice :

- maison-collège pour les plus jeunes, en utilisant les pistes cyclables disponibles et sans oublier le casque !
- domicile-travail pour les adultes ; si vous travaillez à Clermont, vous pouvez mettre votre vélo dans le TER, c'est gratuit et sans réservation, dans la limite des places disponibles.



3

Le printemps étant arrivé, votre vélo va vous permettre également d'effectuer de jolies balades autour des Martres-de-Veyre.

Vous pouvez ainsi emprunter la Voie verte entre Authezat (parc de Chadieu) et Pont-du-Château. N.B. : Pour l'instant, seuls 18 kms sur 27 sont déjà aménagés en voie propre. Cette voie verte s'inscrit dans le tracé de la véloroute V70 qui ira de Nevers à Palavas-les-Flots. Vous serez peut-être alors tentés d'explorer un peu plus notre belle région.

Combiner le train avec la bicyclette vous permettra là encore de combler votre désir d'aventures tout en protégeant la planète !



Retrouvez plus d'astuces pour vous aider à agir au niveau individuel et collectif avec **L'association Martres au Vert** sur lesmartresauvert.ynh.fr et sur Facebook : @MartresAuVert.



École de Musique

L'école vous attend à la rentrée



École de musique intercommunale à gestion associative (la plus grande du département), cette structure est un lieu d'enseignement et de pratiques artistiques.

Forte de 319 élèves et de 19 enseignants qualifiés, elle propose un enseignement musical complet et de qualité qui suit le schéma directeur de l'enseignement musical du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de la Confédération musicale de France à laquelle l'école est affiliée.



Depuis 2001, elle développe 3 cycles d'apprentissage pour les - de 25 ans, un cursus spécifique pour les adultes (sous réserve de places disponibles) et propose de nombreuses possibilités de pratiques collectives.

L'école s'ouvre également sur l'extérieur grâce à des auditions, concerts, scènes ouvertes et participe également au rayonnement culturel de Mond'Arverne Communauté.

Outil éducatif précieux, l'école de musique est aussi un vecteur de mixité sociale grâce à la mise en œuvre de tarifs calculés selon les ressources des familles (quotient familial).

Prochains concerts :

- 11 juin : Carte blanche à la classe de guitare à 17h à l'Auditorium de l'École de musique.
- 11 et 12 juin : Participation de

différentes classes au festival d'ici et là de Mond'Arverne Communauté au château de Chadieu (Authezat).

- 17 juin : Participation à la Fête de la musique à partir de 18h aux Martres-de-Veyre.
- 15 et 18 juin : Portes ouvertes de l'École de musique, de 14h à 18h.
- 24 juin : Scène ouverte (adultes) à 18h à l'Auditorium de l'École de musique.
- 29 juin : Concert clarinette/tuba, à la salle polyvalente de Cournon à 19h.
- 1er juillet : Concert d'été à 19h.
- 3 juillet : Concert de la classe d'orchestre, à 15h à l'Espace André-Renoird de Romagnat.

Un enseignement adapté à tous :

- Ateliers musicaux spécifiques pour les enfants scolarisés en grande section de maternelle et en CP. (2 ateliers différents).
- Formation musicale et instrumentale dès le CE1.

Instruments enseignés :

- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone
- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle

- Cordes grattées : guitare classique, électrique et accompagnement, guitare basse
- Piano, accordéon, technique vocale
- Batterie et percussions

Inscriptions 2022/2023 :

Les inscriptions et demandes de renseignements à l'École de musique auront lieu :

- mardi 28 juin de 17h à 20h ;
- mercredi 29 juin de 14h à 18h ;
- samedi 2 juillet de 9h à 12h.

Session supplémentaire d'inscriptions, selon les places disponibles :

- jeudi 1er septembre de 17h à 20h ;
- vendredi 2 septembre de 17h à 20h.

Contact :

École de Musique Mond'Arverne-Gergovie

Adresse : 19 rue du pont de la pierre
63730 Les Martres-de-Veyre
(à côté du Crédit Agricole).

Tél. : 04 73 39 87 96

E-mail : secretariat.ecoledemusique-mag@orange.fr

Site : edmsitemag.wixsite.com/EM-MAG

Page Facebook : École de musique Mond'Arverne-Gergovie



Événement culturel

Rendez-vous à Chadieu, les 11 et 12 juin

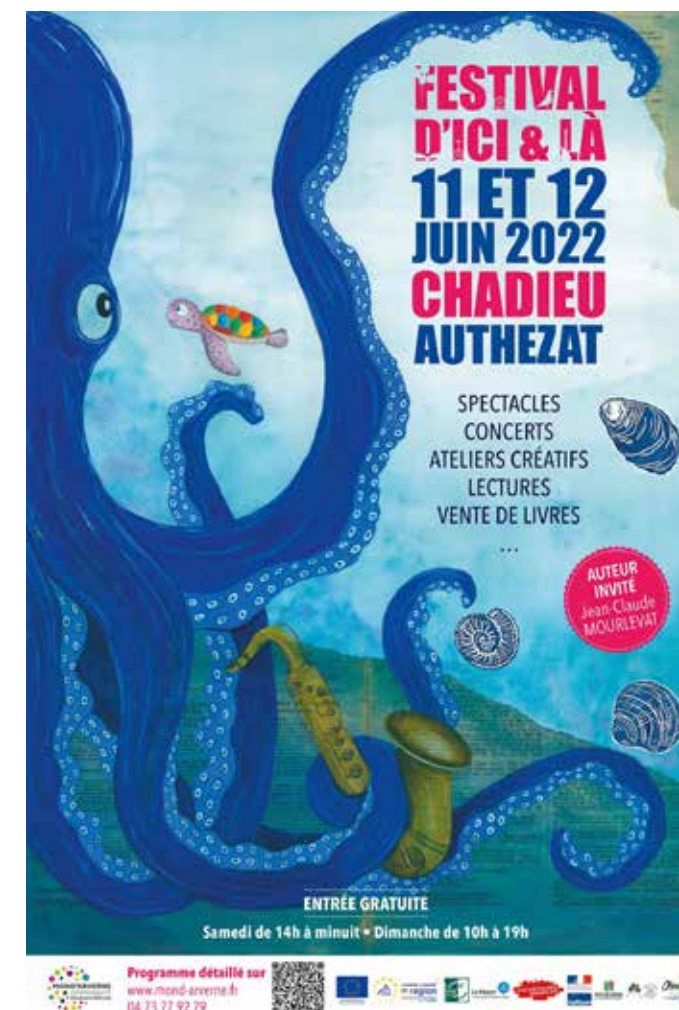
Le festival d'ici et là revient ! Les 11 et 12 juin, Mond'Arverne Communauté vous invite pour la 4^{ème} édition du Festival d'ici & là à Chadieu (commune d'Authezat). Cette année, le thème des quatre éléments sera à l'honneur, en présence de l'auteur Jean-Claude Mourlevat.

Gratuit et ouvert à tous, le Festival accueille le public dans un cadre convivial, familial, débordant d'expériences à partager, de spectacles, de possibilités de rencontres, d'ateliers variés.

Au programme :

- Rencontre-interview avec un auteur, des lectures de ses textes, des cartes blanches ;
- Braderie de livres
- Manèges et animations ludiques ;
- Ateliers participatifs et créatifs autour du livre et du numérique ;
- Spectacles tous publics et soirée concert le samedi ;
- Espace convivial et de détente (buvette, restauration).

Programmation détaillée à découvrir sur : www.mond-arverne.fr/bouger-se-divertir/festival-d-ici-et-la/



OFFICE NOTARIAL

6 rue Colonel Gaspard
63730 LES MARTRES DE VEYRE

04 73 39 90 76
office-mdv@notaires.fr



Pare brise - Tôlerie - Peinture - Mécanique

Z.A. Les Portes Nord - 19 rue Aristide Daubrée
63730 LES MARTRES DE VEYRE
carrosserie.lm2v@gmail.com

04 73 39 82 20

Toutes assurances
& toutes marques

Fête de la musique

Rendez-vous le 17 juin pour la 12^e édition



Vendredi 17 juin de 18h à 23h30, la commune organise la 12^{ème} édition de la Fête de la musique sur le parvis de la Mairie (Place Alphonse-Quinsat).

Au programme :

18h - 19h30 Concert de l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie
19h45 - 20h45 Concert de Jo Lakro
20h45 Big band de l'École de musique MAG
21h45 Show électrique du groupe Little Mousse & The Hungry Cats

Rendez-vous vendredi 17 juin pour un show explosif ! ■

Little Mousse And The Hungry Cats

Du groove, de l'énergie et de la bonne humeur !

Le blues band auvergnat et figure majeure de la scène blues française enflammera les Martres-de-Veyre avec un son puissant et original.

Vous succomberez au charme de la pétillante chanteuse Claire, alias Little Mouse, et de sa bande de musiciens talentueux, les Hungry Cats.

Un show à ne SURTOUT pas manquer !

Jo Lakro

Artiste nouvellement arrivé sur la commune, il nous emmène dans une esthétique liant musique du monde et rap familial sur des thèmes engagés (droit des femmes, des enfants...), sans oublier son questionnement sur les problèmes environnementaux.

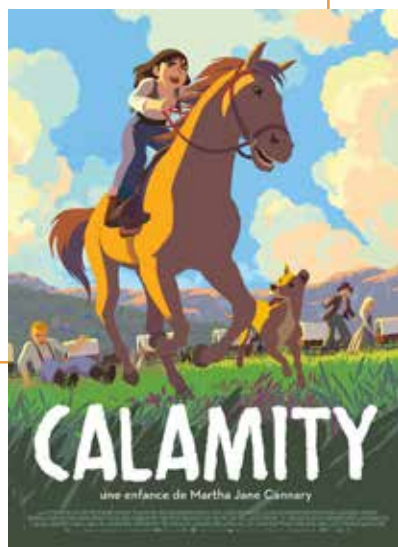


Cinéma en plein air

Vendredi 1^{er} juillet

La commune vous invite à la projection du film "Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary" en plein air à partir de 22h au parc municipal !

Entrée libre.
Pensez à apporter votre siège.



Feu d'artifice Festivités du 14 juillet

MERCREDI 13 JUILLET

Rendez-vous à 21h15 à la salle du Parc pour participer à la retraite aux flambeaux organisée par la municipalité, et à 22h45 au stade Émile-Rive pour le traditionnel feu d'artifices !

JEUDI 14 JUILLET

Un défilé, emmené par l'Orchestre d'Harmonie des Martres, est organisé à 11h45 à partir de la Place Alphonse-Quinsat, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'un vin d'honneur. ■



S P O R T S

Aéromodélisme Vallée de la Veyre

Président Christian Boivin
06 47 38 97 62

Badminton

Présidente Sophie Pham
06 47 88 93 88

Basket-Club Val de Veyre (BCVV)

Président Laurent Romaniuk
09 84 07 84 77

Boule amicale (Boules Lyonnaises)

Président Claude Laurençon
06 47 36 81 66

COUNTRY SPIRIT 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOTOURISME

Président Jean-Luc Pouget
07 82 71 68 32

JUDO-CLUB (JCMV)

Président Didier Tallon
06 45 71 46 19

Karaté Défense Val d'Allier

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le CHANTOU (danse/théâtre/pilates)

Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, deltaplane, kite...)

Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

TENNIS DE TABLE

Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

TENNIS-CLUB Veyre-Les Martres

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV Foot CLUB DES SUPPORTERS

Président Mickaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV Foot

Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby

Président Laurent Weismeschkirch
06 15 10 36 18

VÉTÉRANS USMV FOOT

Président Manuel Oliveira Machado
06 15 44 61 88



L O I S I R S

Amicale Laïque

Présidente Manon Bernard
06 79 18 74 20

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
04 73 39 25 06

CLUB'ADOS (ex-SAJ)

Animateur Bastien Jean
06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

CLUB SAINT-MARTIAL

Président Jean Lafougère
04 73 39 82 30

En toutes lettres

Président Claude Revel
06 87 94 93 71

Junior Événements

Président Tom Berioux
juniorasso.mdv@gmail.com

Martr'Aquarelle

Présidente Eliane Benoit
06 78 47 66 52

Pêche (rivières)

Président Henri Usclade
06 29 96 09 37



C U L T U R E

A Mus'Mag

Contact Céline Pilven
06 78 19 78 42

Comité culturel

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

Chorale

Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

École de Musique intercommunale

Présidente Catherine Montangerand
06 18 02 86 13

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)

Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

Marre-toi et Partage

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

Orchestre d'Harmonie (OHMV)

Président Nicolas Saunier
06 33 81 86 40



A U T R E S

ACA (Commerçants et Artisans)

Présidente Elisabeth Blasco
06 61 51 87 55

ACPG-CATM (Anciens combattants)

Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

Amicale des donateurs de sang bénévoles

Co-présidents Jean Lanore : 06 77 95 90 29
Gérard Gorsse : 06 41 16 03 05

Amicale des sapeurs-pompiers

Président Yannick Martin
06 10 54 93 01

Bief de la Vauze

Président Eric Cornet-Vernay
06 85 67 62 37

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)

Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

Ces années-là (personnes nées entre 1960 et 1965)

Président Philippe Jaubert
06 37 78 18 98

Collectif Tous Solidaires

Président Denis Robert
06 83 85 69 14

Les Eaux du Bief

Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

Martres au Vert

Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours Catholique

Responsable Pascale Audinat
06 30 28 48 17

Association de Parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire

APEIMV : Président Christopher Clementelle - apeimv@gmail.com
06 89 05 25 44

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 septembre
de 14h à 18h

au parc municipal

(retrait à la Loco'Motive en cas d'intempéries)

Les associations des Martres-de-Veyre vous attendent nombreux pour répondre à toutes vos questions et procéder aux inscriptions (dans la limite des places disponibles).

À la recherche d'une activité sportive, d'un nouveau loisir, de rencontres culturelles et artistiques, d'un engagement solidaire... vous trouverez sûrement votre bonheur !

Venez découvrir les associations autour de chez vous. Des animations et démonstrations par les associations présentes viendront rythmer cet après-midi.



A G E N D A

🍀 RALLYE VTT "LA MARTOISE"

Organisé par le club des Cyclos des Martres-de-Veyre
Rdv à la Loco'Motive dès 7h (cf page 19)

Dimanche 5 juin

🍀 COMPÉTITION DE VOLTIGE

Organisée par le club d'Aéromodélisme de la vallée de la Veyre
Zone de l'Espinasse (cf page 14)

Dimanche 12 juin

🍀 GALA DE FIN DE SAISON DU JUDO

Organisé par le Judo club des Martres-de-Veyre
De 10h à 12h au Gymnase Jean-Rostand (cf page 15)

Dimanche 12 juin

🍀 PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Organisées par l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie
École de musique de 14h à 18h (cf page 26)

Mercredi 15 et samedi 18 juin

🍀 FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par la municipalité
Place Alphonse-Quinsat (cf page 26)

Vendredi 17 juin

🍀 100 ANS DE L'USMV FOOT

Organisés par l'USMV Foot
Stade Émile-Rive à partir de 10h (cf page 21)

Samedi 25 juin

🍀 AG DU BASKET CLUB VAL-DE-VEYRE

Organisée par le Basket Club Val-de-Veyre
Salle du Parc à partir de 19h30 (cf page 16)

Vendredi 1^{er} juillet

🍀 CINÉMA EN PLEIN AIR

Organisé par la municipalité
Parc municipal à partir de 22h (cf page 26)

Vendredi 1^{er} juillet

🍀 JOURNÉE INTERCLUBS D'AÉROMODÉLISME

Organisée par le club d'Aéromodélisme de la vallée de la Veyre
Zone de l'Espinasse (cf page 14)

Samedi 2 juillet

🍀 FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Organisées par la municipalité
- Retraite aux flambeaux : RDV à 21h15 à la salle du Parc
et départ pour le stade de football Émile-Rive à 21h45
(feu d'artifice vers 22h45).

Mercredi 13 juillet

- Défilé du 14 juillet : rassemblement à 11h45 devant la mairie

Jeudi 14 juillet

🍀 DON DU SANG

Collecte organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang
de la région martoise

La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30

Lundi 18 juillet

🍀 FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par la municipalité
Parc municipal de 14h à 18h (cf ci-dessus)

Samedi 3 septembre

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Organisé par la municipalité
Place Alphonse-Quinsat de 16h à 19h

TOUS LES MARDIS

